



2020 - 050

République Française



## COMMUNE DE MALLEFOUGASSE AUGES

Date de la  
convocation :  
19 juin 2020

**Séance du 25/06/2020**

Membres en  
exercice :  
11

L'an deux mille vingt et le vingt-cinq juin, à 18 heures 30, le conseil municipal de MALLEFOUGASSE AUGES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DEORSOLA (Maire)

Présents :  
11

**Présents** : Jean-Paul DEORSOLA, Dominique PIGANEAU, Dominique ARCIDIACONO, Sandra BIANCARELLI, Patrick CLAUDE, Emmanuel DUPAS, Michel HERNANDEZ, Isabelle MAZOYER, Christian MICHEL, Marie MUNUERA, Véronique NICOLLET

Votants :  
11

**Représentés** :

**Excusés** :

**Absents** :

**Secrétaire de séance** : Emmanuel DUPAS

### Délibération n°D\_2020\_026 Désignation des délégués de la CLECT

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il est créé entre Provence Alpes Agglomération et les communes membres une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges : la C.L.E.T.C.

Cette commission est composée de membres des conseils municipaux des communes concernées ; chaque conseil municipal dispose d'au moins un représentant.

Ensuite, la commission élira son président et un vice-président parmi ses membres. La commission peut faire appel, pour l'exercice de sa mission, à des experts. Elle rend ses conclusions l'année de l'adoption de la taxe professionnelle unique par l'établissement public de coopération intercommunale et lors de chaque transfert de charges ultérieur.

Si de nouvelles compétences sont transférées, une nouvelle évaluation des transferts de charges et de produits est recalculée.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :  
- **DESIGNE** pour siéger à la Commission chargée d'évaluer les transferts de charge (CLET) :

- \* Monsieur DEORSOLA Jean-Paul, titulaire
- \* Madame NICOLLET Véronique, suppléante

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Jean-Paul DEORSOLA

